

ASSOCIATION des AMIS de SAINT-CYR et COETQUIDAN
7, rue Guersant 75017

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE
du 9 mars 2017

Le Conseil d'Administration de l'Association des Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan s'est réuni le 9 mars 2017 à 18 heures sous la présidence de Monsieur Marwan Lahoud, dans les locaux du Groupement des Industries Françaises de Défense et de Sécurité Terrestres et Aéroterrestres (GICAT), 3 Avenue Hoche - 75008 PARIS.

Etaient présents :

Monsieur Marwan Lahoud, Président
Monsieur François de Lacoste Lareymondie, Vice-Président
Monsieur le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin, Secrétaire Général Trésorier
Madame Isabelle Blachon, membre
Monsieur le Général (2S) Jean-Albert Epitalon, membre
Monsieur Maurice Quénet, Président de la commission de l'aviation civile
Monsieur le Général (2S) Guy Quérolle, membre.
Monsieur le Général (2S) Jacques Renaud, membre
Monsieur le Général de Corps d'Armée (2S) Hervé Giaume, Président de l'Epaulette
Monsieur Baudouin Delescluse, Président de l'ASVIC, membre

Ont assisté également :

Monsieur le Général de Division Frédéric Blachon, commandant les Ecoles de Coëtquidan
Madame Anne-Marie Fessol, ancienne assistante de l'association
Monsieur Cyril Barth, Secrétaire Général de la fondation Saint Cyr,
Monsieur Eric Hiller, Secrétaire de l'association

Etaient excusés :

Monsieur le Général de Division (2S) Eric Bonnemaïson, Vice-Président
Monsieur Henri Hude, Directeur du Pôle d'éthique et déontologie du Centre de Recherche des Ecoles de Coëtquidan, membre
Monsieur Guy de Kersabiec, membre
Monsieur Henri Plagnol, Conseiller d'Etat, membre
Monsieur le Général de Corps d'Armée (2S) Dominique Delort, Président de La Saint-Cyrienne.

I - Allocution de bienvenue du Président

Le Président ouvre la séance en remerciant le GICAT d'avoir mis à notre disposition la salle de réunion, où le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de l'association se déroulent aujourd'hui. Il rappelle à l'ordre du jour l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 2016 et celui de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2016 tenue en vue de changements à apporter dans les statuts de l'association.

II - Approbation du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 février 2016 et de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mars 2016

Le Président rappelle que le changement de statuts discuté à cette occasion devait notamment permettre de donner à l'association un peu plus de flexibilité dans la gestion de ses finances et, par ailleurs, de mieux se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires en vigueur actuellement. Aucune opposition ni aucune abstention à cette approbation n'ont été enregistrés. Le procès-verbal est donc approuvé à l'unanimité.

III- Présentation du rapport moral de l'exercice 2016

Le Secrétaire Général remercie les membres du Conseil d'Administration d'être présents à cette session ordinaire. Il présente le rapport moral 2016 préalablement envoyé à tous les membres du Conseil d'Administration.

Parmi les activités de l'association au cours de cet exercice, le Secrétaire Général de l'association a insisté sur l'intérêt pour l'association, d'être représentée au carré des officiers, lors du Triomphe des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan organisé chaque été. Cette présence a notamment permis de rencontrer des parents d'élèves des écoles qui, rappelle-t-il, constituent les interlocuteurs privilégiés de l'association.

Le Secrétaire Général se réjouit de l'action du Comité National d'Entente qui a conduit à la décision prise l'année dernière par le gouvernement d'ériger un monument dans le parc André Citroën. Si une place sur le site des Invalides eut été préférable, précise-t-il, l'essentiel est qu'il soit effectivement mis en place, ce projet étant discuté depuis 2011.

Au cours de l'année 2016, l'association a publié trois lettres. Le Secrétaire Général remercie les contributeurs présents à ce Conseil d'Administration, à savoir le Lieutenant-Colonel Cyril Barth pour son article publié dans la première lettre de l'année sur la question du commandement et du management, ainsi que le Général de Division Frédéric Blachon pour son discours prononcé devant les promotions de l'EMIA, discours reproduit dans la seconde lettre publiée au cours de cet exercice.

Présentant la campagne d'adhésion engagée début octobre 2016, le Secrétaire Général rappelle leur importance, dans la capacité de l'association à contribuer financièrement aux activités des élèves des écoles. En exemple, une demande de sponsoring pour la participation à la course de l'EDHEC a été reçue cette année. A ce jour, rappelle-t-il, 39 nouvelles adhésions seulement ont été comptabilisées. En 2016, l'association a contribué à l'organisation du Festival International du Livre Militaire (FILM) à hauteur de 4000€, comme elle l'a fait par ailleurs les années antérieures depuis 2013. Une action qui, souligne le Président, s'insère parfaitement dans les missions de l'association.

Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrés, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

IV- Présentation du rapport financier

Le Secrétaire Général signale la réception en août dernier d'un courrier de la Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques du Ministère de l'Intérieur, courrier portant sur les comptes de l'association. Ce courrier indiquait « la lecture de ces comptes fait apparaître un déficit récurrent. Je vous serais gré de bien vouloir me faire connaître les raisons de ce déficit et les moyens que vous comptez mettre en œuvre afin de rétablir la situation financière de l'association ». Lettre à laquelle nous avons répondu rapidement en fournissant un détail circonstancié des mesures prises pour remédier à cette baisse de revenus.

Monsieur Yves Sonier, expert comptable de l'association étant indisponible ce jour, le Secrétaire Général commente le bilan financier de l'exercice 2016. Dans son rapport, l'expert comptable met en exergue une restructuration du portefeuille de placements qui a généré des plus-values nettes de cessions d'un montant de 19 k€, ainsi qu'une trésorerie fortement positive. Pour mémoire, rappelle le Secrétaire Général, le résultat net de l'association se traduisait à un passif de 33 k€ en 2015, alors qu'il n'est plus que de 4 k€ en 2016. L'association a fait procéder à des travaux de rénovation importants de son siège social, pour un montant de 28 k€. Cet investissement a généré une charge d'amortissement de 1,3 k€.

Aucune opposition ni aucune abstention n'ayant été enregistrés, la présentation des comptes est approuvée à l'unanimité.

Sur invitation du Président, le Secrétaire Général présente le budget 2017 dans ses grandes lignes.

Il se traduira en premier lieu par une reconduction des dépenses liées à la logistique normale du siège, précise-t-il.

V – Election au Conseil d'Administration

Le Président en résume la situation actuelle : deux administrateurs, messieurs Hude et Plagnol, ont adressé récemment une lettre de demande de démission à l'association. Ces demandes de démissions pour raison de disponibilité sont actées. L'Assemblée Générale procède au vote sur l'admission de madame Isabelle Blachon au Conseil d'Administration et statue sur la reconduction des mandats de deux administrateurs : monsieur Quenet et le général Renaud, ici présents, qui confirment tous deux souhaiter se représenter.

Le Président propose de passer au vote et de se prononcer sur ces trois admissions. Aucune opposition ni aucune abstention n'ont été enregistrées. Les trois candidats sont donc élus à l'unanimité.

VI – Modification du nom de l'association et des statuts de l'AASCC

L'association s'appelle actuellement l'Association des Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan, rappelle le Président. Nom, précise-t-il, qui trouve son origine lors de la seconde guerre mondiale, suite au déménagement de l'école spéciale militaire, de la ville de Saint-Cyr dans les Yvelines, à celle de Coëtquidan en Bretagne. Dans le prolongement d'une dénomination récemment adoptée pour les écoles d'officiers – « les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan » -, le nouveau nom de l'association proposé aujourd'hui à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration est « Association des Amis de Saint-Cyr – Coëtquidan ». Cette modification complète le vote de changement des articles 8; 13, 17 et 23, lors de la dernière Assemblée Générale extraordinaire.

Le Conseil d'Administration soumet aujourd'hui ces modifications à l'approbation de l'Assemblée Générale tenue le même jour. Celles-ci sont approuvées à l'unanimité par les personnes présentes ou représentées. Le dossier sera donc transmis au ministère de l'intérieur, pour acter le changement de nom et l'évolution des statuts.

VII - Communication du Général de Division Frédéric Blachon sur les Ecoles de Saint Cyr – Coëtquidan

Le Président invite le Général Blachon à présenter l'actualité des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. Les écoles sont, depuis deux ou trois ans, dans une phase de stabilisation, résume-t-il en introduction de sa présentation. Cette période a été mise à profit pour intégrer les bonnes idées d'amélioration enregistrées depuis une quinzaine d'années. Il prend en exemple l'année 2002 qui a été celle de la mise en œuvre de l'organisation des études en semestres. Les écoles ont ainsi été les premières en France à adopter ce schéma de fonctionnement, précise-t-il. La seconde grande idée a été la création de la Fondation, puis un fond de dotations a également été créé. Aujourd'hui, la tendance est à la stabilisation et à un resserrement des liens avec la Défense, souligne le Général Blachon : « Nous veillons à ce que l'employeur principal soit satisfait des Lieutenants dont nous assurons la formation. Nous œuvrons également à la consolidation des partenariats passés avec les écoles prestigieuses que sont Polytechnique, HEC, l'ESSEC, Paris II, l'ENSAE et Sciences-Po. Je crois que ces écoles de gestion sont contentes d'avoir pour partenaires un spécialiste de la formation au commandement que constitue les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan. L'idéal consisterait dans l'avenir à ce que nous concluions un partenariat similaire avec une grande école scientifique. L'opportunité ne s'est pas encore présentée, mais elle constitue néanmoins notre objectif actuel. D'ici là, nous mettons tout en œuvre afin que nos partenaires actuels soient satisfaits de cette collaboration. Grâce au travail accompli par Cyril Barth au sein de la Fondation, l'école a acquis depuis trois ou quatre ans, une bonne réputation dans le secteur de la formation continue. Désormais, beaucoup d'entreprises soucieuses de renforcer les capacités de leurs cadres dans le domaine du commandement se tournent vers nous. Dans ce domaine, nous voudrions ouvrir rapidement une chaire consacrée à l'autorité et au leadership, chaire que nous souhaiterions confier à l'universitaire Philippe Bénétou ». « L'école se porte bien », indique en conclusion de son allocution le Général Blachon. En réponse à une question formulée par un participant, il indique que les officiers sur titre admis à une formation d'un an suivie d'une année d'application, sont actuellement 19. Ils sont titulaires de grandes écoles scientifiques ou master 2. Cette formation ouverte 16 ans plus tôt est aujourd'hui en régime de croisière et obtient d'excellents résultats. Passés les six premiers mois, durant lesquels ils suivent une mise à niveau spécifiques, ces élèves s'intègrent ensuite sans difficulté dans les différentes classes où ils sont répartis. Et, précise le Général Blachon, sont de bons officiers à l'issue de leur formation. Monsieur Baudouin Delescluse, Président de l'ASVIC, signale à cette occasion que, depuis 16 ans, certains anciens de ce cursus, sortis de l'armée depuis et ayant rejoint l'ASCVIC, y sont parmi les plus actifs. A une question du Général Pflimlin, le Général Blachon indique que quelques élèves seulement se réorientent en cours de première année, dans un autre cursus d'enseignement supérieur. Par ailleurs, un ou deux élèves seulement choisissent de quitter l'enseignement peu de temps avant l'acquisition du diplôme. « Nous avons chaque année un total 2000 candidats pour 140 admis sur l'ensemble des cursus. Le niveau, la sélectivité du concours sciences n'ont jamais été aussi bons », précise le Général Blachon.

VIII- Informations diverses

Par ailleurs, le Secrétaire Général rappelle que la Sabretache est appelée à quitter prochainement les locaux de l'association qu'elle occupe depuis le 1^{er} janvier 1990. Ces locaux constitués de deux pièces sont situés au même étage que le siège de l'AASCC qui en compte quatre. Le représentant de la Sabretache rencontré par le Secrétaire Général en novembre dernier lui a indiqué que ce départ devrait survenir durant l'année 2017. Aucune date précise n'a toutefois été fixée pour le moment. Ces locaux se trouvent dans un état fortement dégradé, précise le Secrétaire Général, recommandant ainsi la mise en œuvre de leur rénovation durant le même exercice. Une fois ces travaux effectués, cet appartement pourrait être reloué, recommandant ainsi des revenus supplémentaires pour l'association. Le Secrétaire Général de la Fondation Saint-Cyr signale à cette occasion un déménagement des locaux exigus qu'elle occupe actuellement et la recherche prochaine d'un nouveau local. Le Secrétaire Général salue cette perspective éventuelle, rappelant par ailleurs

l'impossibilité juridique pour l'association de louer ce local à des particuliers. Il signale également l'hébergement actuel d'une autre association, dans les locaux de l'AASCC. Cette association – le Cercle d'Etudes et de Réflexion sur la Défense (C.E.R.D.) – verse 500 € par an à l'AASCC. Le Secrétaire Général estime cette somme faible pour la location d'un bureau dans Paris et recommande de leur demander à terme une contribution un peu plus élevée.

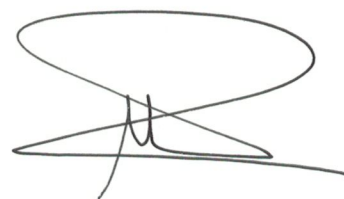
Le second chantier prévu pour l'année 2017 consiste en la création d'un site web pour l'association. Le Secrétaire Général profite de l'occasion pour présenter au Conseil d'Administration Monsieur Eric Hiller, le nouveau Secrétaire de l'association depuis 17 février. Le Président de l'Epaulette, membre du Conseil d'Administration de l'AASCC rappelle à cet égard que celui-ci a déjà piloté la mise en place de sites web pour l'Epaulette et le groupement associatif Cap 2^{ème} Carrière, groupement dans lequel sont représentées des associations d'officiers des trois armées : l'Epaulette, la Saint-cyrienne, l'ASCVIC, l'ANOCR, l'AEA et l'AEMA. Ce site web conférerait à l'association une meilleure visibilité auprès de ses interlocuteurs, précise le Secrétaire Général de l'association.

IX- Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur contribution à cette Assemblée Générale. L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Minelin'.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop at the top.

Le Président